

Tarifs de huissier sur saisie conservatoire

Par alicia80, le 18/01/2015 à 22:10

Bonjour,

Je suis créancier sur des salaires impayés par mon employeur, qui est un bateau de pavillon étranger situé en France, j'ai pris un avocat qui a fait la requête de saisie conservatoire et des que le juge a ordonné la saisie, je reçois une facture de huissiers de 1500 euros sans aucune explication, quelqu'un pourrait m'expliquer comment se calcule les tarifs de huissiers pour une saisie en sachant que ce dernier se trouve à 10km du lieu de saisie? Les tarifs sont ils libres ?